



CfpcBE20230119PV12

**BUREAU EXECUTIF
PROCES-VERBAL N° 12
REUNION DU JEUDI 19 JANVIER 2023
TENUE EN VISIOCONFERENCE**

Membres présents : Francis AUBERTIN (trésorier général), Ivan COSTE-MANIERE (vice-président), André LECLERCQ (président), Gilles LECOCQ (vice-président), Thierry MESSINA (secrétaire général), Claude PIARD (chargé de mission publications), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué), Jacqueline ROCHER (secrétaire générale adjointe), Bernard SAINT-JEAN (trésorier général adjoint), Jean VINTZEL (vice-président).

Assistent : Gilles CONTER (conseiller du président), Bernard MACCARIO (administrateur du CFPC), Antoine MICHEL (en contrat d'apprentissage).

Excusées : Laurence MUNOZ (vice-présidente), Edith ZITOUNI (chargée de mission siège).

I. Ouverture de la séance à 10h00 par le président

André Leclercq ouvre la séance en souhaitant une très bonne année pleine de santé à toutes et à tous ! Les membres présents souhaitent également un prompt rétablissement à notre Président suite à sa récente hospitalisation.

2. Actualités passées et à venir

2.1. Situation politique du CNOSF

- Peu d'évolution à ce jour mais une situation toujours tendue eu égard aux parutions régulières d'articles de presse ;
- Une manifestation sur le 50^{ème} anniversaire de la création du CNOSF est en cours de réalisation ;
- Le prochain conseil d'administration est programmé le 26 janvier prochain. Le soir même devraient se dérouler les vœux en commun du CNOSF et du Ministère des Sports.

2.2. Club France de l'Olympisme

Implication du CFPC à la tenue d'un colloque olympique et paralympique « Alice Milliat - Rendre accessible - Ensemble » le 8 février prochain à l'Université de Lille. André Leclercq, Bertrand During et Gilles Lecocq seront présents et préparent l'intervention du CFPC. Guy Drut - Membre français du CIO - sera également présent.

Maison du Sport Français

2.3. Assemblée générale du CIPC du 28 janvier 2023 à Lausanne

- Francis Aubertin, Ivan Coste-Manière, Gilles Lecocq et Bernard Ponceblanc représenteront le CFPC.
- Bernard Ponceblanc regrette la sortie de l'annuaire 2023 uniquement en langue anglaise et cette assemblée va être l'occasion de rappeler que le français est également une des deux langues du CIO. Cette réunion permettra également de :
 - Finaliser le versement de la subvention de 2000 € au profit du colloque Calais-2023 ;
 - Faire évoluer la sortie du bouquin (en français et anglais) « Vision Pierre de Coubertin, d'hier à aujourd'hui » pour mieux comprendre le rôle du Baron dans l'évolution de la société (sortie du livre durant le deuxième semestre 2023).

2.4. Nouveau livre de Bertrand During

Bertrand During, professeur des universités (INSEP, Picardie, Nantes et Paris Descartes, où il dirigea l'UFR STAPS) et président du Cercle Pierre de Coubertin de Bretagne, vient de publier un nouveau livre aux Editions L'Harmattan : « Faire et se faire » (Jeux, gymnastiques et travail technique). Un travail de longue haleine reposant sur une bibliographie impressionnante et démontrant que « d'autres » avant nous avaient compris que le sport est un formidable média de culture au service de l'éducation du citoyen !

3. Activités à travers nos Pôles

3.1. Pôle Culture, le laboratoire où la réflexion triture les idées

3.1.1. Colloque Calais 2023 (9/14 octobre)

- La ville semble apprécier la mise en place d'une stèle Coubertin (implantation au pied de la Citadelle) ;
- Présentation du projet lors d'un prochain conseil municipal de la ville ;
- Les deux premières journées (lundi et mardi) seront consacrées aux activités des Lycées Pierre de Coubertin. Le colloque en lui-même se tiendra du mercredi au vendredi. Le samedi sera consacré au symposium sur e-sport ;
- Une réunion de travail s'est tenue le 9 janvier dernier avec les organisateurs et membres du comité scientifique du colloque. Un autre rendez-vous est programmé le 25 janvier prochain, plus spécifiquement sur les aspects budgétaires de la manifestation.

Thierry Messina est chargé de solliciter Laurence Munoz pour un point de situation générale de cette organisation comprenant le budget prévisionnel affiné de la manifestation, lequel nous permettra de solliciter une éventuelle subvention auprès du Ministère des Sports.

3.1.2. Le point sur nos publications

- Actes de Nice-2021 : Il reste à finaliser la mise en page informatique avant tirage. Ivan Coste-Manière est chargé de régler ce problème.
- Sortie de la Gazette du 1^{er} semestre 2023 : Les textes seront transmis à Philippe Brossard au plus tard le 20 février prochain pour une parution début mai 2023.
- Ouvrage *L'aventure olympique - souvenirs et héritage* est en cours de finalisation. La préface sera écrite par Guy Drut.

- La bande dessinée *Mon ami Pierre* : Nous sommes dans l'attente de l'autorisation du CIO quant à l'utilisation des anneaux olympiques. Cet ouvrage sera produit en 4 langues (français, anglais, espagnol et allemand).

3.1.3. Clause Coubertin

Il s'agit d'un texte à destination de notre partenaire Crédit Mutuel afin de l'insérer dans nos différentes conventions. Un texte martyr a été rédigé et sera envoyé pour avis aux membres du bureau.

3.2. Pôle Société, l'agora où la réflexion rejoint le débat citoyen

3.2.1. Le point sur nos finances

- Après les rentrées des dernières subventions 2022 (ANS 5.000 € et CNOSF 6.000 €) ainsi que l'enregistrement des dernières dépenses au 31 décembre dernier, notre situation comptable est à ce jour créditrice de 20.000 €.
- Une dépense de 3.500 € (fabrication de la Gazette du 1^{er} semestre 2023 = 2.000 € + frais d'expédition 1.500 €) est d'ores et déjà programmée.
- Des interrogations s'expriment sur nos « rentrées subventions en 2023 ». La recherche de partenariats est cependant active (ANS, Ministère des Sports, Ville de Paris, Fondation du Sport...).
- ANS : finalisation du programme d'actions 2023 et 2024 : demande financière 2023 en préparation (ouverture du portail informatique en février).
- Préparation du budget prévisionnel 2023.
- A l'initiative de Gilles Conter, un nouveau projet de partenariat avec le Crédit Mutuel est en cours avec un fort accent « communication ». Un premier contact sera établi début février. Celui-ci devra être également une première occasion d'appréhender la fin de notre contrat de partenariat avec le Crédit Mutuel et la fin des activités de Gilles Conter (mécénat de compétences), tous deux programmés au 30 juin 2023.

3.2.2. Les Amis du CFPC

Sur le sujet de la mise en place d'un concours CFPC-2025 - et après réflexions d'un petit groupe de travail ce matin même -, le bureau exécutif s'accorde sur les points suivants :

- Nécessité d'élargir le thème « Coubertin » avec un recensement thématique en lien avec toutes les facettes de ses activités (l'organisateur, le pédagogue, l'historien, l'homme de sport, l'olympien, le journaliste, l'écrivain, l'esthète, l'humaniste, et l'éducateur au service de toutes les générations pour accéder à une culture universelle).
- Le « sujet » du concours CFPC-2025 pourrait être défini ainsi : « *L'Olympisme d'hier à aujourd'hui : Actualités des messages de Pierre de Coubertin* ».
- Recensement des dernières contributions sur Pierre de Coubertin pour provoquer des contacts. Recherche des travaux existants en langue française (thèses, mémoires, articles...).
- Sensibiliser notre approche auprès de sociétés savantes comme celle de « l'histoire du sport ». Recherche des institutions intéressées par notre concours. Bernard Maccario est chargé d'explorer ces pistes.
- Participation (parrainage) envisagé avec notre partenaire Crédit Mutuel.

- Echéances prévisionnelles :
 - Choix des modalités du concours : Gilles Lecocq fera une proposition de règlement sur la base des contributions qu'il souhaite recevoir des personnes plus particulièrement intéressées en vue d'une présentation au conseil d'administration du 2 mars prochain.
 - Mise en place « effective » du groupe de travail interne au CFPC pour garantir la qualité scientifique du concours.
 - Publication des résultats en juin 2024 au plus tard.
 - Perspectives d'une session de travail à Olympie (AIO) ou à Lausanne (CIO/Musée Olympique) entre le 15 septembre et le 15 octobre 2024. Jean Vintzel est chargé de recueillir les premiers éléments de faisabilité avant toute orientation définitive.

3.2.3. Evolution de nos statuts

Thierry Messina présente la version finale de ces derniers avant validation lors de notre prochain conseil d'administration (fichier joint).

Ce point de l'ordre du jour est mis à profit pour envisager les perspectives 2024 en terme « d'organisation générale » du CFPC lors d'un séminaire de travail fin mars ou fin juin 2023.

3.3. Pôle Héritage, là où la matière va être transformée

Les points suivants sont évoqués :

- La Nouvelle : prochaine édition en préparation (vœux, activités Cercle et Semaine Pierre de Coubertin, campagne d'adhésion).
- Les adhésions 2023 : Le bulletin d'inscription est validé par le bureau exécutif. La confection d'une « carte membre » et la remise d'un petit cadeau d'accompagnement à l'inscription sont évoquées. Par ailleurs, l'adhésion éventuelle aux *Amis du CFPC* (10 euros ?) sera décidée lors de notre prochaine assemblée générale, et effective en 2024.
- Les réseaux sociaux : Amélioration de de la Gestion Facebook et LinkedIn. Création d'un compte Instagram ?

Antoine Michel est particulièrement mobilisé sur ces sujets.

- Projet de création des Trophées 2023 du CFPC. Le bureau exécutif donne son accord pour que Gilles Conter explore cette initiative en liaison avec le Crédit Mutuel.

3.4. Pôle Territoire, l'endroit où les travaux des pôles vont fructifier

Campagne de sensibilisation afin de « doper » la création de cercles territoriaux (adhésions, statues, concours CFPC-2025, trophées...).

3.5. Pôle Partage, où l'action du comité se déploie concrètement

Les points suivant sont évoqués :

- La collection - Exposition Pierre de Coubertin (création/reprise d'une ancienne version ?) - livres et médailles.
- Les statues (annexe jointes) : Cibles - diffusion de l'information. Validation des modèles et tarifs (80 cm = 1100 €/3 mètres = 6000 €).
- Les pochoirs (scolaire - cadeau adhérent). Pochoirs légers 5 €, autres pochoirs 40 €.
- Examen des « droits anneaux ».

4. Points divers

- Le calendrier prévisionnel 2023 des activités du CFPC est validé.
- Intensification de notre relation avec l'ESAT (acheminement de la Gazette, mise à jour des données, numérisation de nos archives).
- Gilles Conter propose de faire un point de situation sur les activités d'Antoine Michel en présence de Thierry Messina.

Par ailleurs, une discussion s'engage sur le jour de la tenue de nos réunions (le jeudi ne semblant pas convenir à l'ensemble des participants). Si nos réunions institutionnelles jusqu'à notre prochaine assemblée générale du 8 juin sont maintenues le jeudi en raison des disponibilités de salles, notre journée de permanence qui ne mobilise que ceux qui ont des tâches exécutives tout en étant ouverte à tous pourrait se tenir le mercredi à la place du jeudi. Ces principes seront débattus lors du conseil d'administration du 2 mars prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h45.

Le président,
président de séance

Le secrétaire général,
secrétaire de séance

André Leclercq

Thierry Messina